



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Rénovation de la toiture de la pépinière d'entreprises de SAINT-LOUIS Agglomération située à Saint-Louis

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des travaux de rénovation de la toiture de la pépinière d'entreprises de SAINT-LOUIS Agglomération située à Saint-Louis.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot.

Il s'agit d'une opération de travaux.

L'opération de travaux est allotie selon ce qui suit :

- Lot 1 : Désamiantage ;
- Lot 2 : Charpente - Traitement de charpente ;
- Lot 3 : Couverture - Zinguerie ;
- Lot 4 : Menuiserie aluminium ;
- Lot 5 : Echafaudage ;
- Lot 6 : Photovoltaïque ;
- Lot 7 : Peinture.

Chacun des lots fait l'objet d'un marché séparé. Il est possible aux candidats de présenter une offre pour un seul lot ou plusieurs lots.

Lieu(x) d'exécution :

- SAINT-LOUIS (68300)
- Code NUTS : FRF12

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - www.agglo-saint-louis.fr



5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45000000 - 7	Travaux de construction

Code CPV complémentaire	Libellé du code CPV complémentaire
45262660 - 5	Travaux de désamiantage
45261100 - 5	Travaux de charpente
45261213 - 0	Travaux de couverture métallique
45261215 - 4	Travaux de couverture de panneaux solaires
45421132 - 8	Pose de fenêtres
45262100 - 2	Travaux d'installation d'échafaudages
45311100 - 1	Travaux de câblage électrique
45442100 - 8	Travaux de peinture

6. Durée des marchés – Délais d'exécution

Pour chaque lot, le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Il est précisé que l'ordre de service de démarrage sera unique et commun à tous les lots. Il vaudra ordre de démarrer la période de préparation et par la suite, la réalisation des travaux.

Le délai global d'exécution des travaux comprend : la période de préparation de chantier, la réalisation des travaux et études nécessaires à celle-ci, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux et le nettoyage des locaux après chantier.

Il est de 17 semaines calendaires à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Au sein de ce délai global d'exécution :

- La période de préparation inclut tous les délais de préparation de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour approbation. Sa durée est de 4 semaines à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.
- Le détail des différents délais d'exécution est fixé par le titulaire dans le cadre de son offre, sous la forme d'un planning détaillé. Ce planning pourra faire l'objet d'une mise au point d'un commun accord, suite à la notification du marché. Il respecte dans tous les cas le délai global d'exécution ci-dessus, imposé par le pouvoir adjudicateur.

La date prévisionnelle de démarrage de la période de préparation est fixée au 10 juin 2022, pour un démarrage des travaux prévu au 8 juillet 2022.

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Oui
- Les variantes sont exigées : Non



- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et subventions de l'État (DSIL).
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
Délai global de paiement : 30 jours.
- Pour chaque lot, les prix seront fermes, révisables dans les conditions du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Il est prévu une retenue de garantie dans les conditions du CCAP.
- Une avance sera accordée dans les conditions prévues au marché (voir CCAP).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
 - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.
- **Lot n°1 uniquement :**
 - Certification Qualibat 1552 « Traitement de l'amiante ».
- **Lot n°6 uniquement :**
 - Certification Quali'PV 0 - 250 RGE, ou équivalent.
 - Certification Qualifelec Mention SPV 1,2 ou 3, ou équivalent.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.



9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

10. Critères d'attribution :

Lots 2,3,4,6 et 7 :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	45 %
2	Prix des prestations	40 %
3	Qualité environnementale de l'offre	15 %

Lots 1 et 5 :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	55 %
2	Prix	45 %

11. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

12. Date limite de réception des offres :

Vendredi 3 juin 2022 à 12h00

13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 10 juin 2022

